

DESCRIPTION DE L'ADHESIF

ACRALOCK SA1, Adhésifs bi-composants, ratio 1:1, haute résistance en traction combinée avec une grande ténacité, un allongement intermédiaire. Produit universel adhérent sur métaux sans primer d'accrochage. Les séries SA 1 sont disponibles en plusieurs combinaisons d'adhésifs / activateurs pour deux durées de manipulation de 5 min ou 15 min sous deux couleurs. Formulée pour coller directement les métaux, les composites et les thermoplastiques sans oublier les inox, le Nylon, PolyDCPD (Telene), le caoutchouc, les aciers galvanisés avec un minimum, voir sans préparation de surface ^{a,b}. Nos produits sont disponibles en conditionnements fût de 200 l | bidon de 20 l | cartouche de 400 ml | cartouche de 50 ml.

APERCU DES PERFORMANCES

Temps de manipulation de 5 à 15 minutes
Colle une grande variété de matériaux
Adhésion sur metal sans primer
Dégagement de chaleur intermédiaire
Jeux d'assemblage de 0,5 to 50 mm
Bonne résistance chimique/environnementale^(b)
Endurance et élasticité permanentes
Ne s'affaisse pas
Pas de rapport de mélange critique
Formulations stables

BENEFICES

Temps de manipulation suffisant pour les assemblages usuels
L'acier galvanisé et le Nylon® peuvent être collés^(a)
Sans traitement de surface/primer pour la plupart des métaux
Jeux d'assemblage fins possibles
Application en épaisseur fine ou moyenne possible
Performances durables en environnements difficiles
Caractéristiques en fatigue et sous charge élevée excellentes
Applications verticales ou surcharges possibles
Facile à utiliser autant en cartouche qu'avec un équipement de dépose
Durée de vie 6 mois

PROPRIETES PRODUIT @ 22° C

Produits	Adhésif/Activateur	Temps travail (Min)	Temps de fixation (Min)
SA 1-05 NAT	SA 1-15A / SA 1-05B Nat	5- 8	>15
SA 1-15 NAT	SA 1-15A / SA 1-15B Nat	15 - 20	>30
SA 1-15 BLK	SA 1-15A / SA 1-15B Blk	15 - 20	>45
HS 1-15 BLK	SA 1-15A / HS 1-15B Blk	15 - 20	>30

PROPRIETES SPECIFIQUES DE L'ADHESIF AVANT DURCISSEMENT

Propriétés	Composant A	Composant B	Mélange A + B
Couleur	Blanc cassé	Ambre	Naturel ⁽⁵⁾
	Blanc cassé	Noir	Noir ⁽⁵⁾
Ratio mélange (Volume)	1	1	
Ratio mélange (Poids)	1,05	1	
Viscosité (Pa.s)	100 - 250	100 - 200	
Densité (g/cm ³)	0,98 - 1,02	0,94 - 1,02	1,00

PROPRIETES SPECIFIQUES DE L'ADHESIF APRES DURCISSEMENT

Résistance en traction: 2,500-3,500 psi (24 MPa)
Module: 90-110 kpsi (690 MPa)
Allongement: 50-75 %
Résistance en cisaillement, ASTM D1002: 3,000-3,500 psi (20 - 24 MPa)
Température de service: - 55 - 120°C
Tenue thermique max: 250°C, 1h

L'adhésif une fois cuit est généralement résistant aux solutions salines, hydrocarbures, acides et bases avec un PH de 3 à 10. Il n'est pas recommandé de le mettre en contact avec des solvants polaires, acides ou bases (voir note b) fortes.
Température de fonctionnement comprise entre - 40 et + 120 ° C avec une exposition intermittente entre -55 et 200 ° C - Cf note c

SUPPORTS CONSEILLES (Voir notes importantes ci-dessous)

Polyesters	Acryliques	PVC/FPVC/CPVC	Vinylesters
Gelcoats Polyesters	ABS	Styréniques	SMC/BMC
Epoxy	Acier inoxydable	Acier au carbone	Aluminium
Topcoats	Nylon	E – Métaux galvanisés	Poly-DCPD
Acier galvanisés à chaud ⁽⁴⁾	Vinylesters	Métaux revêtus	Polyuréthanes
Bois	Caoutchoucs	Elastomères	PU - Rim
PA – RIM	Polycarbonate	PMMA	PET

SUPPORTS DECONSEILLES

Polyoléfines	Polyacétal	PTFE	Verre
--------------	------------	------	-------

RESISTANCES EN CISAILLEMENT SPECIFIQUES @ 22°C,

Stratifié carbone époxy:	30 MPa ^(e) (rupture cohésive)
Acier inoxydable:	30 MPa ^(e) (rupture adhésive/cohésive)
Aluminium AW 6060	33 MPa ^(e) (rupture cohésive)
PVC extrudé	7,5 MPa ^(e) (rupture du support)
PC	8,5 MPa ^(e) (rupture du support)
Polyester RTM laminate	10,5 MPa ^(e) (rupture du support)
Polyester pultrudé	19 MPa ^(e) (rupture du support)
Vinylester pultrudé	22 MPa ^(e) (rupture du support)
PU RIM	6 MPa ^(g) (substrat)
PA RIM	5 MPa ^(f) (substrat)
Acier inoxydable:	18 MPa ^(f) (rupture adhésive/cohésive)
Acier au carbone:	22 MPa ^(f) (rupture adhésive/cohésive)
ABS:	5 MPa ^(f) (rupture du support)
KTL:	9 MPa ^(f) (rupture du support)
Aluminium:	33 MPa ^(f) (rupture cohésive)
Telene 1650	9 MPa ^(f) (substrat)
Acier galvanisé à chaud:	22 MPa ^(h) (rupture adhésive/cohésive)

^(e): jeu d'assemblage 1 mm, nettoyage IPA

^(f): jeu d'assemblage 1 mm, nettoyage IPA, après vieillissement thermique (cataplasme), -30/+120°C, 12h chaque, 5 cycles

^(g): jeu d'assemblage 1 mm, ponçage grain 40, nettoyage IPA, après vieillissement thermique (cataplasme), -30/+120°C, 12h chaque, 5 cycles

^(h): jeu d'assemblage 1 mm, ponçage grain 40, nettoyage IPA-1, après vieillissement thermique (cataplasme), -30/+120°C, 12h chaque, 5 cycles

NOTES IMPORTANTES

- a.) Préparation de surface: La nécessité d'une préparation de surface doit être décidée par l'utilisateur sur la base de tests comparatifs entre des substrats non préparés et des substrats préparés et ce afin de déterminer si les résistances obtenues sont suffisantes ou non pour l'application. Clean adhesive failure is not desired for long-term durable performance. In all cases initial shear strength tests must be followed up with simulated or actual durability tests to assure that surface conditions do not lead to degradation of the bond over time under service conditions. Subsequent changes in substrates or bonding conditions will require re-testing.
1. La plupart des thermoplastiques listés ci-dessous peuvent être collés sans préparation de surface autre qu'un nettoyage au chiffon sec ou à l'air comprimé. Si la contamination est visible ou suspectée, nettoyer avec de l'alcool isopropylique avant de coller. Les matériaux à faible énergie de surface, comme les polyoléfines (PE, PP...), polyesters thermoplastique, polymères fluorés (PTFE) ne peuvent en général pas être collés.
 2. Les métaux tels que l'aluminium, l'acier inoxydable, l'acier roulé à froid, l'acier au carbone peuvent être collés sans préparation, EBS recommande fortement d'utiliser les versions à cuisson rapide présentant des durées de cuissons inférieures à 40 minutes. Dans le cas d'un collage métal sur métal pour des jeux d'assemblage supérieurs à 3 mm, on privilégiera un jeu d'épaisseur constante.
 3. Les composites thermodurcissables sont en général collés sans préparation, cependant la présence d'agents démoulage et le procédé de moulage peuvent conduire à des performances de collage variables. Des tests devront ainsi être réalisés avant toute mise en production.
 4. En raison d'une large palette de surfaces et qualités de substrats, chaque application devra faire l'objet de tests spécifiques par le client avant toute mise en production.
 5. L'utilisation du nettoyeur AP-1 est recommandée
- b.) Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de chaque adhésif avec l'usage qui va en être fait selon le support et l'application. EBS recommande fortement de procéder à des tests en laboratoire et en conditions série afin de sécuriser l'application. L'opérateur doit lire et comprendre la fiche technique et la fiche de données de sécurité avant toute utilisation. Les collages sont en général résistants aux effets de la chaleur, de l'eau et de l'humidité, des produits chimiques en phase aqueuse et la plupart des hydrocarbures pétroliers, y compris le gasoil, l'huile moteur et le fuel domestique. L'immersion ou l'exposition à long terme au contact d'acides ou de bases concentrées ou de solvants organiques agressifs (toluène, cétoniques, esters) n'est pas recommandé. Il revient toujours à l'opérateur de déterminer l'adéquation de chaque adhésif avec l'usage qui va en être fait. N'hésitez pas à contacter EBS ou le distributeur agréé pour toute assistance technique.

- c.) La résistance cohésive à -40°C comme à 120°C se maintient autour de 23 Mpa comme mesuré sur l'aluminium. Les collages sont résistants à des expositions thermiques allant de -55°C jusqu'à 200°C, l'assemblage ainsi testé est dans un mors et non soumis à une charge de cisaillement. L'utilisateur doit déterminer l'adéquation des expositions continues au-delà de la plage de fonctionnement en température.
- d.) La durée de vie des composants A et B dans des contenants fermés est d'approximativement 6 mois à partir de la date de production par l'usine EBS. La durée de vie exprimée est basée sur un stockage entre 13°C et 27°C. Une exposition intermittente ou prolongée au-delà de 27°C débouchera sur une réduction de la durée de vie. La durée de vie des composants peut être étendue en stockant les produits dans des locaux climatisés ou réfrigérés en 13°C et 18°C.

Les recommandations "produits" contenues dans cette fiche technique sont basées des informations que nous croyons fiables. Toutes les valeurs ci-dessus sont des propriétés spécifiques obtenues sous le contrôle du laboratoire d'EBS, LLC ou d'un laboratoire extérieur certifié. Les valeurs sont destinées à être utilisées en tant que guide de sélection et outil d'évaluation pour l'utilisateur final. L'ultime aptitude devra être vérifiée par l'UTILISATEUR FINAL en conditions réelles série. Ce produit est destiné à être utilisé par des personnels compétents, à leurs propres risques. A partir du moment où le produit est mis en oeuvre, EBS ne maîtrise ni le matériau ni la manipulation, sa garantie ne pourra être engagée.

SECURITE, MANIPULATION ET APPLICATION

TRES IMPORTANT: Lire la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les adhésifs Engineered Bonding Solutions, LLC (ci-après dénommé "EBS") sont livrées dans des cartouches à cylindres "dual", seaux 5 gallons et futs de 50 gallons, ces derniers étant destinés à faciliter le mélange par des équipements de dépose approuvés. Nous déconseillons de faire le mélange à la main. Merci de nous consulter pour des questions relatives aux équipements de mélange. La réaction chimique qui découle du mélange des composants A et B dégage de la chaleur. La quantité de chaleur générée est une fonction de la quantité de matière mélangée et de l'épaisseur appliquée. Des épaisseurs importantes de l'ordre de 25 mm peuvent dégager des températures de 121°C et générer des vapeurs nocives et inflammables. Les collages épais devront être réalisés dans des zones bien ventilées où le risque de danger est réduit.

Le temps de travail, appelé aussi temps de manipulation, est le délai approximatif pendant lequel l'adhésif reste fluide et capable de mouiller la surface du substrat après avoir mélangé le composant A (adhésif) et le composant B (activateur). Le temps de fixation est le temps approximatif après mélange des deux composants pendant lequel les deux pièces liées peuvent encore être déplacées, séparées. Cela se produit en général peu de temps après le pic exothermique de réaction. Les assemblages peuvent être mis en service lorsque 75% de la résistance maximale est atteinte, ce qui se produit une fois que le collage s'est refroidi jusqu'à atteindre la température ambiante. Des températures ambiantes chaudes vont réduire le temps de travail. Inversement, des températures ambiantes froides vont augmenter le temps de travail. Les données présentées dans cette fiche technique ont été obtenues en laboratoire à 24°C. Pour des applications à haute ou basse température, merci de contacter votre distributeur EBS.

Avant de coller, assurez-vous que les substrats sont propres et ne sont pas contaminés. Les équipements de dépose doivent être en parfait état de fonctionnement, les ratios de mélange doivent avoir été contrôlés régulièrement afin de s'assurer d'un parfait rapport de mélange. Utilisez uniquement des équipements de mélange approuvés par EBS. Toutes les parties métalliques mouillées de l'équipement doivent être en acier inoxydable. Toujours purger suffisamment d'adhésif sur un support non poreux (Composites ou plastique) afin de s'assurer que la couleur du mélange est conforme. Vérifier le profil de cuisson afin de vous assurer que le temps de manipulation et le temps de fixation correspondent aux valeurs affichées dans les propriétés produit page 1. Si tous les contrôles qualité sont bons, passez à la phase de collage en prenant garde à ce que les pièces soient collées avec une épaisseur comprise entre 0,5 mm et 50 mm. *Tous les adhésifs dont le temps de manipulation est inférieur à 45 minutes peuvent bouillonner si l'épaisseur du joint est proche de 12,5 mm et même moins si l'on utilise des formulations plus réactives. Cela peut conduire à une diminution des propriétés physiques et mécaniques.* Après application de l'adhésif, une pression constante doit être appliquée pour éviter que le collage ne se relâche. De même, les substrats ne devront pas être repositionnés si l'on a dépassé le temps de fixation. L'assemblage ainsi collé doit être maintenu en position et ne devra pas être perturbé jusqu'à ce que le temps de fixation soit dépassé.

EBS recommande d'utiliser un alcool ou des solvants industriels pour nettoyer l'excès d'adhésif. Cela devra être fait lorsque l'adhésif est humide ou mou. Une attention particulière sera portée afin de limiter au maximum le contact de l'alcool ou du solvant avec la colle afin d'éviter d'éventuelles non cuissons des bords exposés. L'utilisation d'un ruban de masquage ou d'un outil coupant pour ôter les excès de colle est une bonne pratique. Le nettoyage partiel d'adhésif cuit peut aussi être effectué avec un outil coupant, méthode qui sera privilégiée par rapport à un sablage ou grattage. Un sablage puissant ou un ponçage violent sur de larges surfaces peuvent engendrer de la chaleur et des fumées nocives qui devront être évitées ou réalisées seulement avec des équipements de protection individuelle adaptés.

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale

ACRALOCK® SA 1 and HS 1 A

Synonymes

ACRALOCK® SA1-05/15 A (SA 1-05/15 A), ACRALOCK® HS1-05/15 A (HS1-05/15 A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation

Le composant « A » de la colle à deux composants pour les métaux, les composés, la plastique et les autres substrats.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/fournisseur

Engineered Bonding Solutions GmbH

Adresse: Gewerbeweg 16, A-7411 Markt Allhau, Austria

Tel: +43 664 836 8588

E-mail: office@acralock.eu

Personne à contacter pour la fiche de données de sécurité: Christof Mayer

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro de téléphone hors horaires de bureau

112

Importateur/fournisseur

+43 664 836 8588

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règl. 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 2; H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1. L'étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008



Mention(s) d'avertissement: **danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale.

2.2.2. Contient:

méthacrylate de méthyle (CAS: 80-62-6, EC: 201-297-1, Index: 607-035-00-6)

acide maléique (CAS: 110-16-7, EC: 203-742-5, Index: 607-095-00-3)

2.2.3. Dispositions particulières:

Danger spécifique inconnu ou non anticipé.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du produit

Polymère élastomère dans le mélange MMA/MA, pour les mélanges voir 3.2. Aucun ingrédient du produit ne figure sur la liste candidate de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) dans sa dernière version.

3.1. Substances

Pour les mélanges voir 3.2.

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS EC Index	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Code d'enregistrement
méthacrylate de méthyle ^[D]	80-62-6 201-297-1 607-035-00-6	<65	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	01-2119452498-28
Polymère élastomère	- - -	5-30	non classé	-
acide méthacrylique ^[D]	79-41-4 201-204-4 607-088-00-5	< 5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1A; H314	01-2119463884-26
acide maléique	110-16-7 203-742-5 607-095-00-3	<2	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	01-2119488705-25
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate ^[A]	52628-03-2 258-053-2 607-134-00-4	<1	Skin Corr. 1A; H314	01-2119980575-25
hydroperoxyde de cumène	80-15-9 201-254-7 617-002-00-8	<1	Org. Perox. EF; H242 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Acute Tox. 3; H331 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411	01-2119475796-19

Notes concernant les ingrédients:

A	Sans préjudice de l'article 17, paragraphe 2, le nom de la substance doit apparaître sur l'étiquette sous l'une des dénominations qui figurent dans la troisième partie. Dans la troisième partie, il est parfois fait usage d'une dénomination générale du type "composés de ..." ou "sels de ...". Dans ces cas-là, le fournisseur est tenu de préciser sur l'étiquette le nom exact, en tenant dûment compte des dispositions du point 1.1.1.4.
D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention "non stabilisé(e)".

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Indications/Mesures générales

Ne donnez rien à manger ou à boire à l'accidenté inconscient. Mettez l'accidenté sur le côté et libérez ses voies respiratoires.

En cas d'inhalation (excessive)

Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez ou faites pratiquer une réanimation sur l'accidenté. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincez les parties du corps qui étaient en contact avec la formule avec beaucoup d'eau et avec du savon. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement, sous les paupières aussi. Au bout de 5 minutes de rinçage enlevez les lentilles de contact si vous les avez et continuez à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin !

En cas d'ingestion

Ne pas inciter de vomissement ! Consultez un médecin ! Rincez la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Une exposition excessive aux fumées ou aux vapeurs peut causer l'irritation des voies respiratoires.
En cas d'inhalation d'une concentration élevée de vapeurs la préparation a des effets narcotiques.

En contact avec la peau

Une exposition prolongée et répétée peut entraîner le dégraissage de la peau et une dermatite de contact non allergique.

En contact avec les yeux

Danger des blessures sérieuses des yeux.

Ingestion

L'irritation de la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de la partie gastro-intestinale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, extincteur à poudre, extincteur à eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés

Eau pulvérisée directe.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Produits lors de la combustion : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).
Oxydes d'azote (NO_x).
Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection

Ne pas inhaler de fumée/gaz provoqués lors de l'incendie.

Équipement de protection pour les sapeurs-pompiers

L'équipement de protection complet avec l'appareil respiratoire isolant.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection individuelle

Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8).

Procédés en cas d'accident

Assurez une ventilation adéquate. Protégez les sources d'inflammation ou de chaleur possibles – ne pas fumer ! Interdire l'accès aux personnes non protégées. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. A protéger de la chaleur, des rayons directs du soleil, des flammes et des étincelles. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.1.2. Pour le personnel d'intervention

-

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez les fuites dans l'eau/la fosse sceptique/la canalisation ou sur le sol perméable avec les retenues appropriées. En cas d'émission dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir l'Administration de la protection civile.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Pour la limitation

-

6.3.2. Pour le nettoyage

Absorbez la formule avec un matériel inerte (absorbant, sable), mettez-la dans les récipients appropriés et laissez-la dans le collecteur des déchets autorisé.

6.3.3. Informations supplémentaires

-

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Mesures de protection

Mesure de prévention contre l'incendie

Assurez une bonne ventilation. Gardez/utilisez hors des sources d'ignition – Ne pas fumer ! Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Évitez les décharges statiques.

Mesure de prévention contre les aérosols et la poudre

Assurer l'aspiration locale (ventilation) là où il y a un risque d'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, l'eau de surface et le sol. Après utilisation fermer immédiatement le récipient bien.

7.1.2. Instructions relatives à l'hygiène de base au poste de travail

Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Évitez le contact avec la peau et les yeux. N'inhalez pas les évaporations/fumées !

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Stockage

Gardez dans un endroit froid et bien ventilé. Protégez contre le feu ouvert, la chaleur et les rayons de soleil directs. Température de stockage: <+25°C. Protégez contre le froid (empêcher la congélation). Conserver dans des récipients bien fermés. Gardez loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux. Conserver à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

7.2.2. Matériels d'emballage

A conserver uniquement dans son emballage d'origine. Les matériaux d'emballage Acralock peuvent être classés selon la réglementation locale comme suit :

Emballage de cartouche unique : Contenant portatif

Carton de cartouches : Contenants portatifs incassables (agréés UN)

Seau individuel 2L : Contenant portatif

Seau unique 20L: Contenant portatif incassable (homologation d'après le test de chute)

Carton de seaux: Contenants portatifs incassables (agréés UN)

Emballage de contenant cylindrique : Contenants portatifs incassables (agréés UN)

7.2.3. Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

Fermez bien les récipients ouverts et posez-les en position verticale pour prévenir toutes fuites. Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté. Le plancher de l'espace où la préparation est stockée doit être étanche et doit endiguer le déversement du liquide.

7.2.4. Instructions concernant l'équipement de l'entrepôt

Conformément à TRGS 510: 3 - liquide inflammable. Stocker conformément aux dispositions locales.

7.2.5. Autres données concernant les conditions de stockage

Catégorie de stockage : Le stockage doit être effectué conformément à la réglementation relative au stockage des produits chimiques inflammables.

Contactez les autorités locales pour un type d'emballage / un format / une limite de quantité spécial, pour les exceptions et/ou les exigences spéciales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

-

Solutions spécifiques pour l'industrie

-

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle obligatoires

Aucune donnée

8.1.2. Informations concernant les procédures de contrôle

BS EN 14042:2003, Titre : Atmosphères des lieux de travail. Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques

8.1.3. valeurs NDSE

Pour les ingrédients

Nom chimique	Type	type d'exposition	durée de l'exposition	Valeur	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	208 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets locaux)	208 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	16,67 mg/kg pc/jour	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	bref (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	74,3 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets locaux)	104 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	8,2 mg / kg pc / jour	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	bref (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
acide méthacrylique (79-41-4)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	29,6 mg/m ³	
acide méthacrylique (79-41-4)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets locaux)	88 mg/m ³	
acide méthacrylique (79-41-4)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	4,25 mg / kg pc / jour	
acide méthacrylique (79-41-4)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	6,3 mg/m ³	
acide méthacrylique (79-41-4)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets locaux)	6,55 mg/m ³	
acide méthacrylique (79-41-4)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	2,55 mg/kg pc/jour	
acide maléique (110-16-7)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	3 mg/m ³	répété
acide maléique (110-16-7)	ouvrier	par inhalation	bref (effets systémiques)	3 mg/m ³	répété
acide maléique (110-16-7)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets locaux)	3 mg/m ³	
acide maléique (110-16-7)	ouvrier	par inhalation	bref (effets locaux)	3 mg/m ³	
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	7,04 mg/m ³	répété
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	1 mg/kg pc/jour	répété
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	1,74 mg/m ³	répété
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	0,5 mg / kg pc / jour	répété
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	6 mg/m ³	répété

8.1.4. valeurs CPSE

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Valeur	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau douce	0,94 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau (émission intermittente)	0,94 mg/l	eau douce
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau de mer	0,94 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	sédiments (eau douce)	5,74 mg/kg	poids sec
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau	1,47 mg/kg	poids sec
acide méthacrylique (79-41-4)	eau douce	0,82 mg/l	
acide méthacrylique (79-41-4)	eau (émission intermittente)	0,82 mg/l	eau douce
acide méthacrylique (79-41-4)	eau de mer	0,82 mg/l	
acide méthacrylique (79-41-4)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l	
acide méthacrylique (79-41-4)	eau	1,2 mg/kg	poids sec
acide maléique (110-16-7)	eau douce	0,1 mg/l	
acide maléique (110-16-7)	eau (émission intermittente)	0,428 mg/l	eau douce
acide maléique (110-16-7)	eau de mer	0,01 mg/l	
acide maléique (110-16-7)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	44,6 mg/l	
acide maléique (110-16-7)	sédiments (eau douce)	0,334 mg/kg	poids sec
acide maléique (110-16-7)	sédiments marins	0,033 mg/kg	poids sec
acide maléique (110-16-7)	eau	0,042 mg/kg	poids sec
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	eau douce	0,068 mg/l	
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	eau de mer	0,007 mg/l	
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,546 mg/l	
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	sédiments (eau douce)	0,481 mg/kg	poids sec
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	sédiments marins	0,048 mg/kg	poids sec
Acide acrylique, 2-méthyl-, 2-hydroxyéthyl ester, Phosphate (52628-03-2)	eau	0,056 mg/kg	poids sec
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	eau douce	0,003 mg/l	
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	eau (émission intermittente)	0,031 mg/l	eau douce
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,35 mg/l	

hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	sédiments (eau douce)	0,023 mg/kg	poids sec
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	sédiments marins	0,002 mg/kg	poids sec
hydroperoxyde de cumène (80-15-9)	eau	0,003 mg/kg	poids sec

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Mesures de sécurité préventives

Prenez soins de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail.

Mesures techniques pour empêcher l'exposition

Prenez soin de la bonne ventilation et de l'évacuation locale des vapeurs aux endroits avec une concentration élevée.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de protection avec la protection de côté (EN 166).

Protection des mains

Gants de protection (EN 374).

Matériaux appropriés

matériel	épaisseur	temps de pénétration	Notes
butyle caoutchouc	1 mm	480 min	

Protection de la peau

Vêtement de protection en coton et chaussures qui couvrent tout le pied.

Protection respiratoire

Pas nécessaire lors d'un usage normal et d'une aération adéquate. En cas de concentration élevée de vapeurs dans l'air, utilisez le masque avec le filtre A.

Dangers thermiques

-

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

-	État physique:	liquide; pâte
-	Couleur:	blanc cassé
-	Odeur:	MMA typique Seuil olfactif: 0,75 ppm

Données nécessaires pour la santé des employés, la sécurité et l'environnement

-	Le pH	Aucune donnée
-	Point de fusion	Aucune donnée
-	Point d'ébullition	50 – 150 °C
-	Point d'éclair	11,5 °C
-	Vitesse d'évaporation	> 1 g/h
-	Point d'inflammabilité	Aucune donnée
-	Limites d'explosibilité	1,5 – 12,5 vol %
-	Pression de vapeur	28 hPa a 20 °C
-	Densité de vapeur	> 3
-	Densité	la densité relative: 0,95 – 1,1 a 25 °C
-	Solubilité	l'eau: Insolubles
-	Coefficient de partage	Aucune donnée
-	Auto-inflammabilité	421 °C
-	Température de la décomposition	Aucune donnée
-	Viscosité	Aucune donnée
-	Explosivité	Aucune donnée
-	Pouvoir comburant	Aucune donnée

9.2. Autres informations

-	Notions: Thixotropique teneur en COV: < 1 g/l non mélangé / < 20 g/l ouverte cordon de colle / < 0,1 g/l fermée cordon de colle.
---	---

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté (voir le point 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut polymériser suite à une exposition à des températures élevées ou si l'inhibiteur est épuisé.

10.4. Conditions à éviter

A protéger de la chaleur, des rayons directs du soleil, des flammes et des étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants. Agents de réduction.
Ammoniac. Halogène. Acides inorganiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits dangereux de la décomposition ne se produisent pas pendant un usage normal. Les gaz qui nuisent à la santé se dégagent pendant la combustion/l'explosion.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie orale	LD ₅₀	rat		7900 mg/kg		
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie cutanée (peau)	LD ₅₀	lapin		> 35000 mg/kg		
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par inhalation	LC ₅₀	rat	3 h	7093 ppm		
acide méthacrylique (79-41-4)	par voie orale	LD ₅₀	rat		1600 mg/kg		
acide méthacrylique (79-41-4)	par voie cutanée (peau)	LD ₅₀	lapin		500 mg/kg		
acide méthacrylique (79-41-4)	par inhalation	LC ₅₀	rat		6,7 mg/l		
acide maléique (110-16-7)	par voie orale	LD ₅₀	rat		708 mg/kg		

11.1.2. Corrosion/irritation de la peau, lésions oculaires graves/irritation oculaire, danger par aspiration

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie cutanée (peau)			Irritant.		
acide méthacrylique (79-41-4)	par voie cutanée (peau)	lapin		Corrosive pour les yeux.	OECD 405 Acute Eye Irritation/Corrosion	

Informations complémentaires

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

11.1.3. Sensibilisation

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
acide méthacrylique (79-41-4)	par voie cutanée (peau)	Guinée porcs		Non sensibilisant.	OECD 406	

Informations complémentaires

Peut entraîner une réaction allergique par contact avec la peau

11.1.4. Cancérogène, mutagène, toxicité pour la reproduction

Cancérogenité

Aucune donnée

Effets mutagènes

Aucune donnée

Toxicité reproductive

Aucune donnée

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

La substance chimique n'est pas classifiée comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

11.1.5. Toxicité pour certains organes cibles

Informations complémentaires

STOT — exposition unique ; Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

11.1.6. Danger par aspiration

Aucune donnée

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	LC ₅₀	1300 mg/L	96 h	poisson	<i>Pimephales promelas</i>		
acide méthacrylique (79-41-4)	LC ₅₀	85 mg/L	96 h	poisson	<i>Oncorhynchus mykiss</i>		
	LC ₅₀	> 130 mg/L	48 h	poissons cartilagineux	<i>Daphnia magna</i>		
acide maléique (110-16-7)	EC ₅₀	160 mg/L	24 h	crustacés	<i>Daphnia magna</i>		
	LC0	> 300 mg/L	96 h	poisson	<i>Lepomis macrochirus</i>		

12.1.2. Toxicité chronique

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
acide méthacrylique (79-41-4)	NOEC	10 mg/l	35 jours	poissons	<i>Danio rerio</i>		
	NOEC	53 mg/l	21 jours	poissons cartilagineux	<i>Daphnia magna</i>		

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Dégradation abiotique

Aucune donnée

12.2.2. Biodégradation

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	type	degré	Temps	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	aérobie	90 – 100 %	28 jours	facilement biodégradable	OECD 301 B	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	aérobie	80 – 90 %		biodégradable	OECD 301 D	
acide méthacrylique (79-41-4)	aérobie	86 %		biodégradable	OECD 301 D	
acide maléique (110-16-7)	aérobie	87 – 88 %		facilement biodégradable	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" Biodegradability Closed Bottle Test)	

Informations complémentaires

Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Coefficient de partage

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	médium	Valeur	Température	Le pH	Concentration	méthode
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	octanol-eau (log Pow)	1,38				
acide méthacrylique (79-41-4)	octanol-eau (log Pow)	0,93				
acide maléique (110-16-7)	octanol-eau (log Pow)	-0,48				

12.3.2. Facteur de bioconcentration

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Espèce	organisme	Valeur	Durée	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	BCF		6,59				
acide maléique (110-16-7)	BCF	<i>Leuciscus idus</i>	< 10				

Informations complémentaires

Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

12.4.1. Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Aucune donnée

12.4.2. Tension de surface

Aucune donnée

12.4.3. Adsorption / désorption

Aucune donnée

Informations complémentaires

En utilisation normale, il n'y a aucune émission de composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation n'est pas faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée

12.7. Informations supplémentaires

Pour le produit

La préparation n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

Éviter la pollution.

Ne pas permettre le déversement dans les nappes phréatiques, dans les cours d'eau ou dans la canalisation.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination des produits/de l'emballage

Procédé de destruction du produit ou des résidus

Il est interdit d'éliminer les déchets dans l'environnement ou de les déverser dans l'eau. Laissez dans le collecteur/déménageur/processeur autorisé des déchets dangereux. Les déchets peuvent être incinérés dans une installation d'incinération de déchet agrégée.

Procédé de traitement des emballages usagés

L'emballage complètement vidé doit être confié au collecteur autorisé des déchets.

13.1.2. Procédés de traitement des déchets

Les composants A et B correctement mélangés peuvent être éliminés comme déchets industriels non dangereux.

13.1.3. Déversement dans la canalisation possible

-

13.1.4. Notions

-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADHÉSIFS

IMDG: ADHESIVES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code HAZCHEM : .3YE

ADR Quantités limitées emballage double : < 5 kg (l) emballage intérieur, < 30 kg au total dans l'emballage extérieur

ADR Exception relative à la quantité par unité de transport : < 1000 kg (l)

ICAO/IATA Quantités exemptées : E1; < 30 g (ml) tout emballage intérieur / < 1000 g (ml) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Quantités limitées emballage double (transport routier de passagers et de marchandises) : Y344; 5 kg (l) tout emballage intérieur / < 10 kg (l) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Max. (transport routier de passagers) emballage double : PI355; 10 kg (l) tout emballage intérieur / < 60 kg (l) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Max. (transport routier de passagers) emballage unique : PI355; net 60 kg (l) par fret c/h

ICAO/IATA Max. (transport routier de marchandises): PI366; transport routier de marchandises : net 220 kg (l)

Le groupe d'emballage est déterminé en vertu du chapitre 2.2.3.1.4 de l'ADR (mélanges visqueux).

Quantités limitées

5 L

Restrictions dans les tunnels

(E)

IMDG point d'éclair

11.5 °C, c.c.

IMDG EmS

F-E, S-D

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

-



SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

15.1.1. COV - Directive 2004/42/CE

non applicable

15.1.2. Des instructions spéciales

WGK (WHC) Catégorie de pollution des eaux: 2, annexe 4.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

La sécurité chimique n'est pas disponible.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications des Fiches de Données de Sécurité

-

Source de données principales utilisées dans la fiche de données

-

Texte des phrases H visées au point 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils concernant la formation

Il est nécessaire d'effectuer une formation pratique et de connaître les procédures décrites dans les informations techniques par les distributeurs locaux, les agents ou les ingénieurs EBC.



- Étiquetage correct du produit assuré
- Conforme à la législation locale
- Classification correcte du produit assurée
- Informations relatives au transport assurées

© BENS Consulting | www.bens-consulting.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ACRALOCK® SA 1 and HS 1 A

Date d'établissement: **24.7.2014**

Date de révision **31.1.2018**

Version: 1

Les informations contenues dans la présente fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences et concernent le produit en état de fourniture/livraison. Elle n'ont d'autre but que de décrire notre produit par rapport aux exigences de sécurité. Les citations ne sont aucun

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale

Acralock SA 1 and HS 1 B

Synonymes

ACRALOCK® SA1-05 B Natur (SA 1-05 BNAT), ACRALOCK® SA1-15 B Natur (SA 1-15 BNAT), ACRALOCK® SA1-90 B Natur (SA 1-90 BNAT), ACRALOCK® SA1-05 B Black (SA 1-05 BBLK), ACRALOCK® SA1-15 B Black (SA 1-15 BBLK), ACRALOCK® HS1-05 B Black (HS 1-05 BBLK), ACRALOCK® HS1-15 B Black (HS 1-15 BBLK)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation

Le composant « B » de la colle à deux composants pour les métaux, les composés, la plastique et les autres substrats.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/fournisseur

Engineered Bonding Solutions GmbH
Adresse: Gewerbeweg 16, A-7411 Markt Allhau, Austria
Tel: +43 664 836 8588
E-mail: office@acralock.eu
Personne à contacter pour la fiche de données de sécurité: Christof Mayer

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro de téléphone hors horaires de bureau

112

Importateur/fournisseur

+43 664 836 8588

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règl. 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 2; H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1. L'étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008



Mention(s) d'avertissement: **danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale.

2.2.2. Contient:

méthacrylate de méthyle (CAS: 80-62-6, EC: 201-297-1, Index: 607-035-00-6)

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (CAS: 25068-38-6, EC: 500-033-5, Index: 603-074-00-8)

2.2.3. Dispositions particulières:

Danger spécifique inconnu ou non anticipé.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du produit

Polymère élastomère dans le mélange MMA/MA, pour les mélanges voir 3.2. Aucun ingrédient du produit ne figure sur la liste candidate de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) dans sa dernière version.

3.1. Substances

Pour les mélanges voir 3.2.

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS EC Index	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Code d'enregistrement
méthacrylate de méthyle [D]	80-62-6 201-297-1 607-035-00-6	<70	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	01-2119452498-28
Polymère élastomère	- - -	<20	non classé	-
3,5-Diéthyl-1,2-Dihydro-1-Fénil-2-propylpyridine	34562-31-7 - -	<5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	-
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8	<3	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	01-2119456619-26

Notes concernant les ingrédients:

D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention "non stabilisé(e)".
----------	---

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Indications/Mesures générales

Ne donnez rien à manger ou à boire à l'accidenté inconscient. Mettez l'accidenté sur le côté et libérez ses voies respiratoires.

En cas d'inhalation (excessive)

Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez ou faites pratiquer une réanimation sur l'accidenté. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincez les parties du corps qui étaient en contact avec la formule avec beaucoup d'eau et avec du savon. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement, sous les paupières aussi. Au bout de 5 minutes de rinçage enlevez les lentilles de contact si vous les avez et continuez à rincer. Si l'irritation persiste, consultez un médecin !

En cas d'ingestion

Ne pas inciter de vomissement ! Consultez un médecin ! Rincez la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Une exposition excessive aux fumées ou aux vapeurs peut causer l'irritation des voies respiratoires.
En cas d'inhalation d'une concentration élevée de vapeurs la préparation a des effets narcotiques.

En contact avec la peau

Une exposition prolongée et répétée peut entraîner le dégraissage de la peau et une dermatite de contact non allergique.

En contact avec les yeux

Danger des blessures sérieuses des yeux.

Ingestion

L'irritation de la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de la partie gastro-intestinale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, extincteur à poudre, extincteur à eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés

Eau pulvérisée directe.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Produits lors de la combustion : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

Oxydes d'azote (NO_x).

Chlorure d'hydrogène (HCl). Hydrocarbures. Fumer.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection

Ne pas inhaler de fumée/gaz provoqués lors de l'incendie.

Équipement de protection pour les sapeurs-pompiers

L'équipement de protection complet avec l'appareil respiratoire isolant.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection individuelle

Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8).

Procédés en cas d'accident

Assurez une ventilation adéquate. Protégez les sources d'inflammation ou de chaleur possibles – ne pas fumer ! Interdire l'accès aux personnes non protégées. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. A protéger de la chaleur, des rayons directs du soleil, des flammes et des étincelles. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.1.2. Pour le personnel d'intervention

-

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez les fuites dans l'eau/la fosse sceptique/la canalisation ou sur le sol perméable avec les retenues appropriées. En cas d'émission dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir l'Administration de la protection civile.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Pour la limitation

-

6.3.2. Pour le nettoyage

Absorbez la formule avec un matériel inerte (absorbant, sable), mettez-la dans les récipients appropriés et laissez-la dans le collecteur des déchets autorisé.

6.3.3. Informations supplémentaires

-

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Mesures de protection

Mesure de prévention contre l'incendie

Assurez une bonne ventilation. Gardez/utilisez hors des sources d'ignition – Ne pas fumer ! Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Évitez les décharges statiques.

Mesure de prévention contre les aérosols et la poudre

Assurer l'aspiration locale (ventilation) là où il y a un risque d'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, l'eau de surface et le sol. Après utilisation fermer immédiatement le récipient bien.

7.1.2. Instructions relatives à l'hygiène de base au poste de travail

Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Évitez le contact avec la peau et les yeux. N'inhalez pas les évaporations/fumées !

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Stockage

Gardez dans un endroit froid et bien ventilé. Protégez contre le feu ouvert, la chaleur et les rayons de soleil directs. Température de stockage: <+25°C. Protégez contre le froid (empêcher la congélation). Conserver dans des récipients bien fermés. Gardez loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux. Conserver à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

7.2.2. Matériels d'emballage

A conserver uniquement dans son emballage d'origine. Les matériaux d'emballage Acralock peuvent être classés selon la réglementation locale comme suit :

Emballage de cartouche unique : Contenant portatif

Carton de cartouches : Conteneurs portatifs incassables (agrés UN)

Seau individuel 2L : Contenant portatif

Seau unique 20L: Contenant portatif incassable (homologation d'après le test de chute)

Carton de seaux: Conteneurs portatifs incassables (agrés UN)

Emballage de contenant cylindrique : Conteneurs portatifs incassables (agrés UN)

7.2.3. Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

Fermez bien les récipients ouverts et posez-les en position verticale pour prévenir toutes fuites. Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté. Le plancher de l'espace où la préparation est stockée doit être étanche et doit endiguer le déversement du liquide.

7.2.4. Instructions concernant l'équipement de l'entrepôt

Conformément à TRGS 510: 3 - liquide inflammable. Stocker conformément aux dispositions locales.

7.2.5. Autres données concernant les conditions de stockage

Catégorie de stockage : Le stockage doit être effectué conformément à la réglementation relative au stockage des produits chimiques inflammables.

Contactez les autorités locales pour un type d'emballage / un format / une limite de quantité spécial, pour les exceptions et/ou les exigences spéciales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

-

Solutions spécifiques pour l'industrie

-

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle obligatoires

Aucune donnée

8.1.2. Informations concernant les procédures de contrôle

BS EN 14042:2003, Titre : Atmosphères des lieux de travail. Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques

8.1.3. valeurs NDSE

Pour les ingrédients

Nom chimique	Type	type d'exposition	durée de l'exposition	Valeur	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	208 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets locaux)	208 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	16,67 mg/kg pc/jour	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	bref (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	74,3 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets locaux)	104 mg/m ³	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	8,2 mg / kg pc / jour	répété
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	bref (effets locaux)	1,5 mg/cm ²	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	12,25 mg/m ³	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	ouvrier	par inhalation	bref (effets systémiques)	12,25 mg/m ³	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	8,33 mg/kg pc/jour	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	bref (effets systémiques)	8,33 mg / kg pc / jour	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	3,571 mg / kg pc / jour	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	consommateur	par voie cutanée (peau)	bref (effets systémiques)	3,571 mg / kg pc / jour	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	consommateur	par voie orale	prolongé (effets systémiques)	0,75 mg/kg pc/jour	répété
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	consommateur	par voie orale	bref (effets systémiques)	0,75 mg / kg pc / jour	répété

8.1.4. valeurs CPSE

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Valeur	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau douce	0,94 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau (émission intermittente)	0,94 mg/l	eau douce
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau de mer	0,94 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	sédiments (eau douce)	5,74 mg/kg	poids sec
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	eau	1,47 mg/kg	poids sec
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau douce	0,006 mg/l	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau (émission intermittente)	0,018 mg/l	eau douce
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau de mer	0,001 mg/l	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau (émission intermittente)	0,002 mg/l	eau de mer
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	sédiments (eau douce)	0,996 mg/kg	poids sec
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	sédiments marins	0,1 mg/kg	poids sec
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau	0,196 mg/kg	poids sec
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Chaîne alimentaire	11 mg/kg d'aliments	oral

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Mesures de sécurité préventives

Prenez soins de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail.

Mesures techniques pour empêcher l'exposition

Prenez soin de la bonne ventilation et de l'évacuation locale des vapeurs aux endroits avec une concentration élevée.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de protection avec la protection de côté (EN 166).

Protection des mains

Gants de protection (EN 374).

Matériaux appropriés

matériel	épaisseur	temps de pénétration	Notes
butyle caoutchouc	1 mm	480 min	

Protection de la peau

Vêtement de protection en coton et chaussures qui couvrent tout le pied.

Protection respiratoire

Pas nécessaire lors d'un usage normal et d'une aération adéquate. En cas de concentration élevée de vapeurs dans l'air, utilisez le masque avec le filtre A.

Dangers thermiques

-

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

-	État physique:	liquide; pâte
-	Couleur:	brun
-	Odeur:	MMA typique Seuil olfactif: 0,75 ppm

Données nécessaires pour la santé des employés, la sécurité et l'environnement

-	Le pH	Aucune donnée
-	Point de fusion	Aucune donnée
-	Point d'ébullition	ca. 100 °C
-	Point d'éclair	11,5 °C
-	Vitesse d'évaporation	Aucune donnée
-	Point d'inflammabilité	Aucune donnée
-	Limites d'explosibilité	1,5 – 12,5 vol %
-	Pression de vapeur	37 hPa a 20 °C
-	Densité de vapeur	Aucune donnée
-	Densité	la densité relative: 0,95 – 1,1 a 25 °C
-	Solubilité	l'eau: Insolubles
-	Coefficient de partage	Aucune donnée
-	Auto-inflammabilité	421 °C
-	Température de la décomposition	Aucune donnée
-	Viscosité	Aucune donnée
-	Explosivité	Aucune donnée
-	Pouvoir comburant	Aucune donnée

9.2. Autres informations

-	Notions:	Thixotropique teneur en COV: < 1 g/l non mélangé / < 20 g/l ouverte cordon de colle / < 0,1 g/l fermée cordon de colle.
---	-----------------	---

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté (voir le point 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et si les instructions d'utilisation et de stockage sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

A protéger de la chaleur, des rayons directs du soleil, des flammes et des étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes.
Acides forts.
Oxydants. Agents de réduction.
Ammoniac. Halogène. Acides inorganiques. Isocyanates. Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits dangereux de la décomposition ne se produisent pas pendant un usage normal. Les gaz qui nuisent à la santé se dégagent pendant la combustion/l'explosion.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie orale	LD ₅₀	rat		7900 mg/kg		
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie cutanée (peau)	LD ₅₀	lapin		> 35000 mg/kg		
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par inhalation	LC ₅₀	rat	3 h	7093 ppm		
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par inhalation	LC ₀	rat (mâle)	5 h	1,0E-5 ppm		
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	LD ₅₀	rat (mâle/femelle)		> 2000 mg/kg		
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie orale	LD ₅₀	rat (femelle)		> 2000 mg/kg		

11.1.2. Corrosion/irritation de la peau, lésions oculaires graves/irritation oculaire, danger par aspiration

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	par voie cutanée (peau)			Irritant.		
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	lapin		Irritant doux.	OECD 404	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	yeux	lapin		Irritant doux.	OECD 405	

Informations complémentaires

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

11.1.3. Sensibilisation

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	souris		Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	OECD 429	

Informations complémentaires

Peut entraîner une réaction allergique par contact avec la peau

11.1.4. Cancérogène, mutagène, toxicité pour la reproduction

Cancérogénité

- Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie orale		rat	2 years		négatif	OECD 453 Combined Chronic Toxicity/Carcinogenicity Studies	7 jours par semaine
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	-	rat	2 years		négatif	OECD 453 Combined Chronic Toxicity/Carcinogenicity Studies	5 jours par semaine
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)		souris	2 years		négatif	OECD 453 Combined Chronic Toxicity/Carcinogenicity Studies	3 jours par semaine

Effets mutagènes

- Pour les ingrédients

Nom chimique	Type	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)		bactéries		positif	OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Mutagénicité in vitro	Cellules des mammifères		positif	OECD 476	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Mutagénicité in vivo	rat		négatif	OECD 478	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Mutagénicité in vitro			négatif	EPA OPPTS	

Toxicité reproductive

- Pour les ingrédients

Nom chimique	Type de toxicité pour la reproduction	Type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Toxicité pour la reproduction	NOEL	rat		540 mg/kg		OECD 416	Étude sur 2 générations, orale
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Tératogénicité	NOEL	rat (femelle)		> 540 mg/kg		OECD 414	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Tératogénicité	NOEL	Lapin (femelle)		> 300 mg/kg		EPA CFR	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	Tératogénicité	NOAEL	Lapin (femelle)		180 mg/kg		OECD 414	

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

La substance chimique n'est pas classifiée comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

11.1.5. Toxicité pour certains organes cibles

Pour les ingrédients

Nom chimique	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	organe	Valeur	Résultat	méthode	Exposition	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie orale	NOAEL	rat	90 days		50 mg/kg		OECD 408	exposition répétée	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	NOEL		90 days		10 mg/kg		OECD 411	exposition répétée	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	par voie cutanée (peau)	NOAEL		90 days		100 mg/kg		OECD 411	exposition répétée	

Informations complémentaires

STOT — exposition unique ; Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

11.1.6. Danger par aspiration

Aucune donnée

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	LC ₅₀	1300 mg/L	96 h	poisson	<i>Pimephales promelas</i>		
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	EC ₅₀	9,4 mg/L	72 h	algues		EPA CFR	Système statique
	EC ₅₀	1,7 mg/L	48 h	poissons cartilagineux	<i>Daphnia sp.</i>	OECD 202	Système statique
	LC ₅₀	1,5 mg/L	96 h	poisson		OECD 203	Système statique
	IC ₅₀	> 100 mg/L	3 h	bactéries			Système statique

12.1.2. Toxicité chronique

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	NOEC	0,3 mg/l	21 jours	poissons cartilagineux	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	système semi-statique

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Dégradation abiotique

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Élément de l'environnement	type / méthode	demi-vie	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau		4,83 jours	50%	durée de demi-vie	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau		3,58 jours	50%	durée de demi-vie	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	eau		7,1 jours	50%	durée de demi-vie	

12.2.2. Biodégradation

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	type	degré	Temps	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	aérobie	90 – 100 %	28 jours	facilement biodégradable	OECD 301 B	
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	aérobie	80 – 90 %		biodégradable	OECD 301 D	
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	aérobie	5 %	28 jours	peu biodégradable	OECD 301 F	

Informations complémentaires

Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Coefficient de partage

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	médium	Valeur	Température	Le pH	Concentration	méthode
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	octanol-eau (log Pow)	1,38				
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	octanol-eau (log Pow)	3,242				

12.3.2. Facteur de bioconcentration

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Espèce	organisme	Valeur	Durée	Résultat	méthode	Notes
méthacrylate de méthyle (80-62-6)	BCF		6,59	0			
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	BCF		31				

Informations complémentaires

Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

12.4.1. Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	air	Eau	Terre	Sédiments	Organismes (aquatiques)	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	0	13,8	84,3	1,9		Mackay level 3	valeur calculée

12.4.2. Tension de surface

Aucune donnée

12.4.3. Adsorption / désorption

Pour les ingrédients

Composant (CAS)	type	Critère	Valeur	Résultat	méthode	Notes
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine (25068-38-6)	terre	log KOC	2,65		SRC PCKOCWIN v2.0	QSAR

Informations complémentaires

En utilisation normale, il n'y a aucune émission de composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation n'est pas faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée

12.7. Informations supplémentaires

Pour le produit

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter la pollution.

Ne pas permettre le déversement dans les nappes phréatiques, dans les cours d'eau ou dans la canalisation.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination des produits/de l'emballage

Procédé de destruction du produit ou des résidus

Il est interdit d'éliminer les déchets dans l'environnement ou de les déverser dans l'eau. Laissez dans le collecteur/déménageur/processeur autorisé des déchets dangereux. Les déchets peuvent être incinérés dans une installation d'incinération de déchet agrégée.

Procédé de traitement des emballages usagés

L'emballage complètement vidé doit être confié au collecteur autorisé des déchets.

13.1.2. Procédés de traitement des déchets

Les composants A et B correctement mélangés peuvent être éliminés comme déchets industriels non dangereux.

13.1.3. Déversement dans la canalisation possible

-

13.1.4. Notions

-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADHÉSIFS

IMDG: ADHESIVES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code HAZCHEM : .3YE

ADR Quantités limitées emballage double : < 5 kg (l) emballage intérieur, < 30 kg au total dans l'emballage extérieur

ADR Exception relative à la quantité par unité de transport : < 1000 kg (l)

ICAO/IATA Quantités exemptées : E1; < 30 g (ml) tout emballage intérieur / < 1000 g (ml) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Quantités limitées emballage double (transport routier de passagers et de marchandises) : Y344; 5 kg (l) tout emballage intérieur / < 10 kg (l) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Max. (transport routier de passagers) emballage double : PI355; 10 kg (l) tout emballage intérieur / < 60 kg (l) au total dans l'emballage extérieur

ICAO/IATA Max. (transport routier de passagers) emballage unique : PI355; net 60 kg (l) par fret c/h

ICAO/IATA Max. (transport routier de marchandises): PI366; transport routier de marchandises : net 220 kg (l)

Le groupe d'emballage est déterminé en vertu du chapitre 2.2.3.1.4 de l'ADR (mélanges visqueux).

Quantités limitées

5 L

Restrictions dans les tunnels

(E)

IMDG point d'éclair

11.5 °C, c.c.

IMDG EmS

F-E, S-D

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

-



SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

15.1.1. COV - Directive 2004/42/CE

non applicable

15.1.2. Des instructions spéciales

WGK (WHC) Catégorie de pollution des eaux: 2, annexe 4.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

La sécurité chimique n'est pas disponible.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications des Fiches de Données de Sécurité

-

Source de données principales utilisées dans la fiche de données

-

Texte des phrases H visées au point 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils concernant la formation

Il est nécessaire d'effectuer une formation pratique et de connaître les procédures décrites dans les informations techniques par les distributeurs locaux, les agents ou les ingénieurs EBC.



© BENS Consulting | www.bens-consulting.com

- Étiquetage correct du produit assuré
- Conforme à la législation locale
- Classification correcte du produit assurée
- Informations relatives au transport assurées

Les informations contenues dans la présente fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences et concernent le produit en état de fourniture/livraison. Elle n'ont d'autre but que de décrire notre produit par rapport aux exigences de sécurité. Les citations ne sont aucun

